

FORMATION PRAP 2S ALM POUR FORMATEUR

8 au 11 février 2027



Objectifs

- Intégrer l'accompagnement à la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi dans l'animation des acteurs PRAP 2S ou APS ASD, selon le certificat détenu.
- Poursuivre l'accompagnement de l'établissement dans la démarche de prévention des risques
- Construire un argumentaire en faveur de l'accompagnement de la mobilité
- Décliner les déplacements naturels en mouvements élémentaires en expliquant l'intérêt dans l'accompagnement
- Guider l'analyse d'une situation d'accompagnement
- Argumenter le choix des aides techniques en fonction de leurs caractéristiques dans des situations d'accompagnement
- Argumenter la mise en œuvre de l'accompagnement de la mobilité
- Organiser l'épreuve certificative ALM de l'acteur

Détails pratiques

Public visé	Professionnel disposant d'un certificat de formation PRAP 2S souhaitant le renouveler	Participants	10 par session (Référentiel de formation PRAP V9 2021)
Pré requis	• Être titulaire du certificat de « Formateur prap » (IBC ou 2S selon le cas) délivré par une entité habilitée. • Avoir réalisé au moins une formation d'acteur PRAP depuis la formation initiale ou la précédente Mac		
Tarif	1000 € (plateaux repas inclus)	Durée Horaires	4 jours consécutifs (28 heures en présentiel) 8h30 - 12h00 et 13h00 - 16h30
Lieu	EPE : 1672 rue St Priest 34090 MONTPELLIER		
Annulation	• A l'initiative du participant : ◦ Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation : remboursement à hauteur de 50 % ◦ Moins de 15 jours avant le début de la formation : aucun remboursement. • A l'initiative de l'EPE en cas de force majeure : ◦ Remboursement totale des sommes versées aux participants		
		Modalités d'adaptation et d'évaluation	• Pour tout aménagement spécifique de la formation (handicap etc.), contactez l'EPE. • Différents questionnaires seront transmis
Inscription	<u>Bulletin d'inscription via HelloAsso</u>		

Modalités pédagogiques

La formation est conçue de manière ludique et axée sur la pratique, en incluant des expérimentations concrètes. Le formateur adapte les méthodes pédagogiques en fonction des besoins des stagiaires, avec une répartition de 70 % de temps pratiques et 30 % d'apports théoriques.

Formateur

Sébastien BAYOL

Ergothérapeute D.E., Directeur du CICAT et de l'équipe EqLAAT 34

Formateur de formateurs PRAP 2S ALM depuis 2015

Titulaire d'un Master 2 en sciences de l'éducation de la Faculté de Montpellier

EPE : 1672 rue Saint Priest 34090 Montpellier | 04.67.10.79.99 | epe@ergotherapie-montpellier.com

Siret : 478 897 457 00063